Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260629-DEL2026_05_06-DE

Trélévern
Commune Verte & Bleue

République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Lundi 22 juin 2026

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du lundi 29 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-neuf juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la petite salle de la salle polyvalente, sous la présidence de Madame BERTINOTTI Dominique, maire.

Etaient présents : BERTINOTTI Dominique, SILVERT Julien, GUILLOU Anne Hélène, ADAM Dimitri, MEUNIER Martine, BROCKAERT Martine, LE BRIS Gaëlle, MECHLING Yohann, BEC Bernard, CARMILLAT Brigitte, ROUSSEAU Joseph.

Absents excusés :
ARNAUD-STROJNY Karine donne pouvoir à BROCKAERT Martine,
LE ROUX Denis donne pouvoir à SILVERT Julien.
QUEGUINER Yannick, FLEURY Bernard.

Secrétaire de séance : Gaëlle LE BRIS.

Membres en exercice	15
Membres présents	11
Nombre de procurations	2

DEL2026-05-06
Objet : Subvention 2026 à l'UFAC

Vu le code général des collectivités ;

Considérant la demande déposée en mairie par l'association UFAC,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **DECIDE** d'attribuer la somme de 400€ au l'UFAC.
- **DIT** que cette somme est inscrite au BP 2026 à l'article 65748.

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.
Pour extrait conforme au registre,
La Maire,
Dominique BERTINOTTI

MAIRIE DE TRELEVERN
CÔTES-D'ARMOR